



**Ça n'a pas été une partie très facile pour l'instigateur du mouvement 11 million de citoyens et candidat pour la présidentielle camerounaise à venir. Cabral Libii était l'invité de l'émission L'Arène du dimanche 15 avril sur la télévision privée Canal 2 International. Njoya Moussa dans du duel qui l'a opposé au jeune juriste n'est pas allé du dos de la cuillère, le politologue a semblé accuser Cabral Libii d'avoir frauduleusement obtenu deux licences à l'université.**

Njoya Moussa soutient que Cabral Libii aurait frauduleusement obtenu deux licences à l'université de Yaoundé 2 , car dit-il, il n'est pas possible d'avoir deux licences dans le même établissement de la même université.

« Non! C'est interdit par la loi camerounaise d'avoir la licence deux fois dans la même institution et la même université », explique-t-il.

Déclarations rejetées par Cabral Libii qui dit s'être inscrit à l'université de Yaoundé 2 où il a d'abord obtenu une licence en droit privé avant d'obtenir une seconde licence en droit public.

Concernant la ressentie polémique au sujet des doctorats professionnels, Njoya Moussa dit être déçu de la position de Cabral Libii et soutient que le doctorat professionnel n'a aucune base juridique au Cameroun.

« Quand vous avez finir les embrouilles, écoutez maintenant les éclairages », rétorque avec indignation le « Macron camerounais », qui lui explique que c'est sur le fondement de la directive CEMAC que toutes les universités camerounaises se sont mises à jour sur ce projet académique.

« Sur le fondement des directives CEMAC ont a lancé les licences, les masters, sur la logique du fondement des directives CEMAC, il est logique de lancer les doctorats professionnels», déclare-t-il.

Retrouvez ces moments forts dans la vidéo ci dessous.